

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 juillet 2024

Le jeudi 11 juillet 2024 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANSBERRO Thierry, Maire de SOURAIDE.

PRÉSENTS : BENGOCHEA JM - BREHERET D - CANO L - ERRANDONEA M - GARAT MM - JORAJURIA M - LADEUIX JM - MASSONDE M - UHARRIZ JP -

ABSENTS ayant donné un pouvoir : OTONDO P à SANSBERRO T - PASCOUAU C à MASSONDE M -

ABSENTS et EXCUSÉS : ECHEVERRIA D - LARRE JM - LARRECHEA O -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MASSONDE Marielle

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 3 - Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation
- 4 - Dénomination des voies privées lotissement Larronde et Zone artisanale Harria
- 5 - Régularisation du classement des voies communales dans le domaine public
- 6 - Convention de soutien "Communes et groupements communaux" pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus CITEO
- 7 - Renouvellement de deux contrats d'adjoints techniques à la cantine scolaire, garderie périscolaire et entretien des locaux
- 8 - Projet de la carrière à la fin de son exploitation
- 9 - Salle polyvalente - Modification des occupations autorisées
- 10 - Crèche: fixation du nouveau loyer avec l'étage
- 11 - Avenant à la convention d'attribution du fonds de concours pour l'accessibilité du cimetière

1 - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne MASSONDE Marielle à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

3 - Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées comme suit :

Date décision	Imput	Entreprise / Demandeur	Montant HT	Objet
02/04/2024	2313	Ingetudes 164200 Bassussarry	4 800.00	Salle Ur Ondoa en pôle santé - Etudes CVPS Electricité
18/04/2024	615232	MDCP Dorregaray 64240 Hasparren	624.00	Contrôle pression et débit des poteaux incendie
04/05/2024	61358	Leblanc Illuminations	10 791.75	Contrat location triennale illuminations Noël 2024 à 2026
04/05/2024	7022	Larrechea Olivier	80.00	Vente lot bois sur pied 2020-03
04/05/2024	7022	Cazin Patrice	80.00	Vente lot bois sur pied 2020-02
04/05/2024	7022	ArruebarrenaChristian	80.00	Vente lot bois sur pied 2020-01
14/05/2024	615228	Agorespace	1 920.00	Agorespace : remplacement panneau basket
14/05/2024	615228	Agorespace	725.00	Agorespace : tests de solidité
17/05/2024	752	Me Suhy Oihana	371.33	Location à usage professionnel du local commercial situé au 6 rue des écoles (local centre)
10/06/2024	2158	Maiïena 2 64990 Mouguerre	2 222.90	Robot de nettoyage piscine
15/06/2024	2313	Eurl Bengoechea 64250 SOURAIDE	88 155.00	Travaux d'aménagement du cimetière (Mise en accessibilité)
26/06/2024	61358	ATG ZA Zubizabaleta 64250 Espelette	2 000.00	Location scène mobile 9x7
26/06/2024	615228	Clim Froid Larronde 64480 Larressore	177.21	Climatisation local ostéopathe 6 rue des écoles
26/06/2024	2313	Sarl Pascal Doyharcabal 64250 Espelette	1 316.61	Ballon eau chaude électrique mairie
28/06/2024	615221	Labastère 64100 Bayonne	659.71	Cantine : réparation porte et fenetres
30/06/2024	752	M. Elguezabal Iñaki	356.21	Location de l'appartement mairie 2° étage droite
03/07/2024	615228	Agorespace	1 731.00	Agorespace : remplacement support panneau basket
09/07/2024	2313	Apave - Biarritz	1 900.00	Aménagement 1° étage micro crèche - RVRAT
09/07/2024	60636	Cotral - Agence de Bayonne	313.96	Protections auditives cantine

4 - Dénomination des voies privées lotissement Larronde et Zone artisanale Harria

Dans le cadre de l'accompagnement à l'adressage et à la publication dans la "base d'adresse nationale", les nouvelles voies créées dans le cadre des permis d'aménager à Bessonartia doivent être dénommées.

Il est proposé de les dénommer comme suit :

Voie à dénommer	Rue (Français)	Rue (Basque)
Chemin privé du lotissement Bessonartia	Chemin de Bessonartia	Bezouarteko bidea
Chemin privé du lotissement Harria (près de la station d'épuration)	Chemin Harria	Harriko bidea

Vote : à l'unanimité.

5 - Régularisation du classement des voies communales dans le domaine public

Monsieur le maire indique qu'un grand nombre de voies communales restent encore numérotées au cadastre et qu'il y a lieu de délibérer pour qu'elles rentrent "administrativement" dans le domaine public.

JM Ospital répond aux diverses questions posées par les élus afin qu'ils comprennent cette régularisation et comment cela fonctionne. Ce dernier indique que, suivant les préconisations de l'agence publique locale de gestion et conformément à la délibération fixant les longueurs de voirie (qui est la seule délibération prise en matière de voies communales) et ces voies étant publiques depuis le remembrement de 1970, il est possible de les classer dans le domaine public par une simple délibération sans enquête publique préalable.

Vote : à l'unanimité.

6 - Convention de soutien "Communes et groupements communaux" pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus CITEO

L'accompagnement proposé par Citeo est de réduire les déchets abandonnés sur l'espace public au travers de la mise en place d'un Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés répondant aux spécificités du territoire et par la mise d'une convention « Lutte contre les déchets abandonnés ». La convention prévoit également des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement.

Vote : à l'unanimité

7 - Renouvellement de deux contrats d'adjoints techniques à la cantine scolaire, garderie périscolaire et entretien des locaux

Monsieur le maire indique que le contrat de travail d'un agent en charge du service à la cantine scolaire à raison de 7.84 h par semaine en moyenne se termine le 31 août prochain.

Compte tenu du fait que tout contrat établi ou renouvelé pour pourvoir un emploi permanent avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins sur des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique est conclu pour une durée indéterminée, il est proposé de conclure un contrat à durée indéterminée.

Il est aussi nécessaire de renouveler le contrat de travail d'un autre adjoint technique en charge du service à la cantine, de la surveillance de la garderie périscolaire et du ménage des locaux à raison de 19.47 h. Il est proposé de le renouveler pour 1 an.

Vote : à l'unanimité.

8 - Projet de la carrière à la fin de son exploitation

Monsieur le maire indique que la société Larronde a déposé une demande de renouvellement d'exploitation de la carrière de Souraïde et va solliciter à cet effet une autorisation préfectorale pour 20 ans d'exploitation avec une extension du périmètre (pour la gestion de la stabilité et une année de finalisation de la remise en état;

L'ophite sert essentiellement à fournir des blocs de protection du trait de côte (enrochements et consolidation des falaises) et de couche de roulement des routes.

Il indique qu'un avis est demandé sur le projet de réaménagement de la carrière au terme de l'exploitation.

Il précise également avoir reçu une étude sur le devenir du trou d'excavation de la carrière qui aurait vocation à devenir une réserve d'eau. Il y a une étude de l'agglomération sur les carrières. La nature devra au final reprendre ses droits.

Monsieur le maire demande donc à l'assemblée de voter pour autoriser l'extension du droit d'exploitation pendant 20 ans.

Vote : à l'unanimité.

9 - Salle polyvalente - Modification des occupations autorisées

Monsieur le maire indique qu'il y a lieu de revoir le tableau des occupations pour la salle polyvalente notamment par la suppression de l'utilisation par les jeunes de 18 ans à 25 ans. Il y a peu de demandes et surtout pour peu de participants. La salle n'est pas adaptée car trop grande et il y a également le problème du bruit pour le voisinage car les horaires ne sont pas respectés. Plusieurs questions sont évoqués à cette occasion, et il est décidé de s'en tenir à la seule suppression de la location aux moins 18 - 25 ans.

Il est également proposé par les élus de revoir le restant des conditions d'utilisation lors d'une réunion de la commission concernée.

Vote : à l'unanimité.

10 - Crèche: fixation du nouveau loyer avec l'étage

Monsieur le maire indique que les travaux d'aménagement de l'étage au dessus de l'actuelle crèche sont terminés et que la commission de sécurité ne pourra se réunir qu'une fois le rapport de vérification réglementaire après travaux établi. Ce rapport a été commandé et est en cours d'élaboration.

Dès réception, il sera transmis aux services préfectoraux qui pourront convoquer la commission de sécurité pour organiser la visite du groupe et obtenir l'avis favorable indispensable à la mise en location des locaux.

Pour l'augmentation de la surface qui comprend le premier étage, le deuxième étage (pour le stockage) et l'agrandissement du jardin, il est proposé d'augmenter le loyer actuel de 650 € pour le porter à 1941.41 €.

Monsieur le maire rappelle que nous avons sollicité et proposé un rendez-vous pour en discuter avec les locataires mais à ce jour nous n'avons pas pu trouver un créneau horaire qui corresponde.

Vote : à l'unanimité

11 - Avenant à la convention d'attribution du fonds de concours pour l'accessibilité du cimetière

Monsieur le maire indique la nécessité de passer un avenant n°1 à la convention d'attribution du fonds de concours accessibilité pour allonger la durée de validité de la convention initiale à 36 mois (soit 18 mois supplémentaires).

Vote : à l'unanimité

N° internes de délibération prises dans cette séance : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h22.

Ont signé les Membres du Conseil Municipal.



Le Maire,

Le secrétaire de séance
MASSONDE Marielle

Les membres présents du Conseil Municipal

BENGOCHEA JM - BREHERET D - CANO L - ERRANDONEA M -

GARAT MM - JORAJURIA M - LADEUX JM -

MASSONDE M -

UHARRIZ JP -